



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 1439

Texte de la question

SITUATION DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Marc Vampa, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Marc Vampa. Monsieur le président, ma question, à laquelle je veux associer Michel Hunault et mes collègues du Nouveau Centre, s'adresse à M. Martin Hirsch, haut-commissaire à la jeunesse.

Hier, à Versailles, le Président de la République a évoqué l'ardente nécessité de venir en aide à nos jeunes compatriotes, trop souvent exclus du monde du travail et bien souvent démunis de ressources.

Le groupe Nouveau Centre reste très attaché à cette question essentielle, car les jeunes de seize à vingt-cinq ans sont, de toute évidence, les premières victimes de la crise économique sans précédent que nous traversons.

À l'heure où la commission de concertation sur la jeunesse, que vous présidez, entre dans sa dernière ligne droite, pourriez-vous préciser les mesures concrètes que le Gouvernement entend prendre pour l'emploi des jeunes ? Quelle aide spécifique envisagez-vous de mettre en place pour les jeunes sans emploi et sans formation ? Qu'en est-il de la création d'une dotation d'autonomie pour favoriser leur insertion professionnelle ? Enfin, le Gouvernement prévoit-il d'étendre le revenu de solidarité active aux moins de vingt-cinq ans qui travaillent depuis un an ?

Les députés du Nouveau Centre seront particulièrement attentifs à votre réponse, car il y a urgence à agir. Les jeunes d'aujourd'hui feront la France de demain, et il est de notre devoir de répondre à leurs attentes pour leur redonner espoir en l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.*

Monsieur le député, vous posez la question des jeunes face à la crise et face à l'avenir. Deux modes d'action ont été privilégiés. Il y a quelques semaines, le Président de la République a annoncé des mesures contre la crise. Laurent Wauquiez et moi-même les avons déjà mises en oeuvre, car il faut agir vite, sans délai, de la manière la plus simple et la plus efficace : nous avons institué des primes pour les employeurs recrutant des jeunes en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, en contrat aidé dans les secteurs marchand et non marchand, ou transformant des stages en contrats à durée indéterminée.

Au-delà des clivages, j'en appelle à la mobilisation de chacun. Ce sont les employeurs qui ont demandé ces mesures : c'est maintenant qu'il faut les mobiliser, dans chaque circonscription, dans chaque bassin d'emploi, dès aujourd'hui, à la rentrée, dans les mois qui vont suivre. Les jeunes ne doivent pas, dans cette crise, payer le prix le plus élevé.

M. Maurice Leroy. Très bien !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire.* Par ailleurs, nous devons remettre debout certaines politiques de la jeunesse. En ce moment même se réunit la commission de concertation sur la jeunesse, qui rassemble l'ensemble des acteurs, les réseaux des missions locales, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les organismes qui représentent les jeunes, et qui va peut-être conclure ses travaux pour tracer de nouvelles lignes directrices. Nous agissons en deux temps. Dans un premier temps, nous essaierons d'obtenir un

consensus sur les propositions ; dans un second temps, nous tâcherons de faire en sorte qu'elles soient récupérées par le Gouvernement, par vous-mêmes.

Ainsi, je pense que nous proposerons qu'il puisse y avoir des débats réguliers au Parlement. Savez-vous qu'il n'y a plus été débattu de la politique de la jeunesse depuis 1994, et qu'il ne s'agissait pas de fonder une nouvelle politique de la jeunesse, mais d'enterrer le contrat d'insertion professionnelle. Il ne serait peut-être pas anormal que, périodiquement, le Parlement travaille sur ce sujet.

Enfin, il faut un système de soutien aux ressources qui ne se contente pas de prendre acte du faible taux d'activité des jeunes, mais qui augmente ce taux d'activité et leur qualification. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Vampa](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1439

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 juin 2009